

La Seyne-sur-Mer, le 13 août 2019

Marc VUILLEMOT

Maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

Nos Réf. : MV/SL/2019-

Madame la maire,
Monsieur le maire,
Cher(e) collègue,

Comme vous, je suis maire d'une commune du littoral méditerranéen français dotée d'installations portuaires.

Comme vous, je n'ignore pas que des milliers de malheureux, dont nombre d'enfants, parfois en très bas âge, fuient leurs pays et risquent leurs vies en tentant de traverser la Mer Méditerranée, souvent depuis la Libye, sur des embarcations inadaptées, et que beaucoup trop d'entre eux périssent en mer.

Comme vous, j'assiste impuissant aux trop longues attentes dans les eaux internationales des navires humanitaires se portant au secours de ces gens en détresse lorsque, les ayant sauvés en les accueillant à leurs bords, ils tentent d'obtenir l'autorisation de les débarquer dans un port sûr.

Ni vous ni moi n'ignorons le fort durcissement du gouvernement italien face à cette situation. Nous comprenons aussi que nos collègues de villes portuaires de la péninsule et de Sicile, à l'instar de Catane ou Lampedusa, ayant accueilli des dizaines de milliers de migrants, sont désormais confrontés, outre aux difficultés d'assumer la gestion sociale des réfugiés le temps que les pays européens s'entendent sur la répartition de leurs accueils, à une montée de la xénophobie et une désespérance des acteurs de la solidarité. Et nous savons que le plus petit pays membre de l'Union européenne, l'île de Malte, est en difficulté pour assumer, de plus en plus seul si l'on excepte l'Espagne, confrontée en outre à l'afflux des migrants transitant par le Maroc, son devoir d'assistance.

Le littoral méditerranéen français s'étale sur 1000 km en métropole et 700 en Corse. Plusieurs zones urbaines littorales de la métropole disposent de ports de commerce d'importance (Villefranche-sur-Mer, Nice, Cannes, Toulon, La Seyne-sur-Mer, des villes de la métropole d'Aix-Marseille, Sète, Port-Vendres, etc.). Elles ont aussi pour la plupart des ports de plaisance d'ampleur significative, dont d'autres disposent aussi (Antibes, Villeneuve-Loubet, Saint-Tropez, Le Barcarès, Canet-en-Roussillon, Cerbère, etc.). Plusieurs communes de Corse sont également d'importantes cités portuaires.

Le trafic des passagers dans les ports métropolitains français de Méditerranée représente 11 millions de passagers par an. Nos villes, nos concessionnaires ou gestionnaires, ne manquent ni de savoir-faire ni d'expérience.



Le littoral de la France n'est certes pas le plus proche des côtes de l'Afrique du Nord, mais la Nation des valeurs universelles des Lumières et des Droits de l'Homme ne me semble pas faire preuve d'une grande motivation solidaire pour contribuer à prendre sa part du problème qui va aller croissant, au regard de l'évolution géopolitique de nombre de pays d'Afrique et du bouleversement climatique mondial, pour l'ensemble des cités portuaires européennes de la Méditerranée centrale.

Le ministère de la Transition écologique **et solidaire** rappelle dans sa communication institutionnelle que, « au titre des CPER (contrats de projets État-Région) et du CPIER (contrats interrégionaux) 2015-2020, le montant des investissements contractualisés pour le développement des activités logistiques et la massification des flux dans les ports maritimes relevant de l'État est d'environ 2 milliards d'euros » et que « l'État accompagne les porteurs de projets dans l'obtention de crédits européens ». Des moyens nationaux et européens existent pour nos infrastructures, mais aussi pour l'appui au fonctionnement.

Ainsi, si l'on excepte celles d'entre nos villes portuaires qui sont par ailleurs confrontées aux difficultés résultant de l'arrivée de migrants par voie terrestre, à l'est des Alpes-Maritimes et au Sud des Pyrénées-Orientales, ne croyez-vous pas que nous pourrions nous porter volontaires pour concevoir un dispositif partagé permettant aux ports méditerranéens de France de soulager en partie les ports sud-européens des efforts qu'ils sont bien trop seuls à devoir accomplir ?

Il faudrait bien sûr nous y atteler avec l'Europe, avec l'État, avec les Régions Corse, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec nos départements qui assument au titre de la protection de l'enfance la prise en charge des mineurs non accompagnés, avec nos intercommunalités, avec les concessionnaires et gestionnaires de nos ports, avec les ONG et structures humanitaires nationales et locales, avec l'Association nationale des élus du littoral (ANEL) et l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANViTA), dont font partie trois de nos communes portuaires occitanes et provençales (La Seyne-sur-Mer, Martigues et Sète). Nombre de nos concitoyens méridionaux, dont nous connaissons la générosité, accompagneraient assurément notre initiative.

« Si tous les gars du monde... », ai-je envie de rêver. Pas vous ?

Si ma suggestion fait écho auprès de vous, concertons-nous et tâchons d'avancer.

Croyez, Madame la Maire, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Que le mot humanité prenne sens, chers Amis

Marc VUILLEMOT
Maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-Président de la Métropole
Toulon-Provence-Méditerranée